



# Courgis

16 juin 2024

## CHAMPIONNAT UFOLEP ROUTE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Organisé par les Commissions Techniques  
UFOLEP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE  
& UFOLEP YONNE



*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Départ : 12 h  
Circuit 13.64 km



# CHAMPIONNAT REGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

## CYCLOSPORT 2024

**DIMANCHE 16 JUIN 2024**

**COURGIS (Yonne)**

\* \* \*

### Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional UFOLEP Bourgogne-Franche-Comté Cycloport se déroulera le dimanche 16 juin 2024 à Courgis (Yonne).

Il sera organisé par le Comité Ufolep Yonne et la CTD cycloport de l'Yonne en association avec le Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté.

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP.

Il est ouvert aux licencié.e.s UFOLEP, y compris à celles et ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/FSGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

#### COMITÉ D'ORGANISATION

Directeur de course :	Dominique MORISSET
Engagements :	Patricia GAVIGNET et Dominique MORISSET
Responsable de la CTR :	Patricia GAVIGNET et Dominique MORISSET
Juges à l'arrivée :	Emilie COURTOIS – Hubert DALLE – Dominique THEVENET
Commissaires aux règlements :	Dominique MORISSET
Animation :	Jean-Michel QUERE

#### Article 1 - Catégories

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné à la seule condition qu'il y ait sur la ligne de départ AU MOINS trois concurrent.e.s possédant une carte de « Compétiteur/compétitrice Cycloport ».

Un seul titre sera décerné en catégorie « Adultes Féminines ».

#### Catégories d'âges :

Jeunes Masculins et Féminines	11/12 ans	né.es en 2012 et 2013
Jeunes Masculins et Féminines	13/14 ans	né.es en 2010 et 2011
Jeunes Masculins	15/16 ans	nés en 2008 et 2009

Jeunes Féminines	15/16 ans	nées en 2008 et 2009
Adultes Féminines	17 ans et plus	nées en 2007 et avant
Adultes Masculins	17/19 ans	nés de 2005 à 2007 inclus
Adultes Masculins	20/29 ans	nés de 1995 à 2004 inclus
Adultes Masculins	30/39 ans	nés de 1985 à 1994 inclus
Adultes Masculins	40/49 ans	nés de 1975 à 1984 inclus
Adultes Masculins	50/59 ans	nés en 1965 à 1974 inclus
Adultes Masculins	60 ans et plus	nés en 1964 et avant
Tandems Adultes	17 ans et plus	né.e.s en 2007 et avant

## TRES IMPORTANT :

### a) Cas des licencié.e.s UFOLEP né.e.s en 2010, surclassé.e.s :

Ils.elles seront engagé.e.s en catégorie « Jeunes 15/16 ans ».

Ils.elles devront présenter un certificat de surclassement simple, délivré par le médecin de famille et portant la mention « peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

### b) Cas des licencié.e.s UFOLEP né.e.s en 2008, surclassé.e.s :

Les « Masculins » participeront dans la catégorie « Adultes Masculins 17/19 ans » ; les « Féminines » participeront dans la catégorie « Adultes Féminines 17 ans et plus ».

Ils.elles devront présenter un certificat de surclassement et portant la mention « peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

## Article 2 - Condition de participation au National

« Le Départemental et le Régional étant des épreuves qualificatives pour le National, les prétendant.e.s à la sélection au National doivent obligatoirement participer à ce régional ».

## Article 3 – Engagements (prix fixés par le Comité Régional)

**Les engagements se font exclusivement sur le site :**

<https://www.ufolep-cyclisme.org/> Dép . 89

	Internet	<b>Inscriptions jusqu'au 14 juin 12 H Pas d'inscription sur place</b>
Adulte individuel UFOLEP	11 €	
Jeunes âgés de 11 à 16 ans	5 €	

## Article 4 - Remise des dossards

**Dimanche 16 juin 2024 à la salle des fêtes de Courgis à partir de 11 h.**

Les licencié.e.s devront présenter obligatoirement leur licence à la prise du dossard et celle-ci lui sera remise en échange du dossard.



## Article 5 - Déroulement des épreuves

Les circuits : 13,64 kms – Open Runner #18462992

<i>Départ</i>	<i>Catégories</i>	<i>Nombre de tours</i>
12 h 00	50/59 ans	6 tours soit 81,84 kms
12 h 05	60 ans et +	5 tours soit 68,20 kms
	Féminines 17 et +	4 tours soit 54,56 kms
	15/16 ans	4 tours soit 54,56 kms
12 h 06	13/14 ans	3 tours soit 40,92 kms
12 h 07	11/12 ans	1 tour soit 13,64 kms
14 h 35	17/19 ans	5 tours soit 68,20 kms
	20/29 ans – 30/39 ans	6 tours soit 81,84 kms
14 h 40	40/49 ans	6 tours soit 81,84 kms

## Article 6 - Tenue vestimentaire

Se référer au Règlement National UFOLEP

Sont interdits : - Maillots de groupes professionnels en activité

- Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association

- Maillots de Champion

- Maillots de triathlète.

Port du maillot de club obligatoire.

Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (maillot et cuissard).

Tout.e licencié.e ne portant pas cette tenue se verra refuser le podium.

## Article 7 – Matériel

Se référer au Règlement National UFOLEP.

- « Oreillettes-radio » et tout moyen de communication interdits (Déclassement)

- Caméra interdite quel que soit le point d'ancrage

- Changement de vélo interdit.

- Echange de matériel entre concurrents interdit.

- Changement de roue exclusivement en face du podium sous contrôle d'un commissaire (pas de tour rendu)

## Article 8 – Classements et Remises des récompenses

A la salle des fêtes de Courgis à 17 h 30

- 1<sup>er</sup> de chaque catégorie – 1 bouquet – 1 coupe

Le Comité Régional UFOLEP de BFC fournit les médailles aux trois premiers des catégories Ufolep comptant pour le Championnat (à partir des 11/12 ans) et dans lesquelles le titre de « Champion Régional » est effectivement attribué (au moins trois partants).

Le club organisateur offre un lot à tous y compris à ceux qui ont abandonné. **(Seuls les concurrents assistant à la cérémonie protocolaire y auront droit).**

## **Article 9 – Discipline :**

Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves (pénalité de 5 min)

Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse (Déclassement).

Règlement National : Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un (plusieurs) concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.

## **Article 10 – Réclamations**

Les réclamations « à l'amiable » seront reçues par le Responsable Régional dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).

Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements.

Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire.

Dans ce cas, les résultats de la catégorie concernée seront provisoires.

Si la réclamation concerne un.une des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribué.

Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24h par courrier recommandé

**Président du Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté  
10 rue Camille Flammarion - 21000 DIJON**

**Accompagnées d'un chèque de 60 € libellé au Comité Régional UFOLEP.BFC**

\* \* \* \*

**Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance**

**De ce règlement et l'acceptent dans son entier**

**Le Comité d'Organisation, le 29 mai 2024**

